

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 243

Artikel: Quel Jura désirons-nous?
Autor: Molliet, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel Jura désirons-nous ?

Depuis 1815, date du rattachement du Jura au canton de Berne, on a dénombré sept mouvements d'émancipation. Le dernier remonte à 1947. Au vu des événements actuels, on peut légitimement penser qu'il n'y en aura pas d'autre, et que ses chefs de file atteindront l'objectif désiré, soit la création d'un canton (limité ou pas) du Jura. Les raisons de cette victoire résident certainement dans le fait que le mouvement séparatiste de 47 s'est continuellement soucie de bénéficier de l'appui populaire. Les structures très démocratiques du RJ, alliées à une technique de l'information savamment propagée ont favorisé un climat de sensibilisation et une prise de conscience à travers toutes les couches de la population. S'appuyant sur la caution morale représentée par les 30 000 à 50 000 personnes qui participent annuellement à la Fête du Peuple jurassien, les meneurs du mouvement n'ont cessé d'aller de l'avant.

Un gouvernement d'opposition vraiment « fantôme »

A l'occasion de la Fête du Peuple de 1972, le RJ annonçait la création prochaine d'un gouvernement jurassien d'opposition. Le 9 septembre passé, on apprenait que le gouvernement en question, composé de vingt-quatre personnes, était formé.

Jusqu'ici, rien d'extraordinaire. On avait mis en application la résolution votée une année plus tôt. En fait, les explications données ou plutôt le manque d'explications concernant la composition et la mission de ce gouvernement ont suscité un sentiment de malaise.

Pour des raisons de stratégie, de tactique et d'efficacité, paraît-il, aucun des nouveaux arrivants n'est sorti de l'anonymat. Seuls les noms des formateurs sont connus. C'est peu, c'est trop peu pour qu'à l'aveuglette, on puisse cautionner ce

gouvernement. Que sait-on de son orientation et de sa volonté politiques ? Rien. Or si l'on prend comme échantillonnage le triumvirat de base, soit MM. Jardin, Béguelin et Schaffter, ce gouvernement d'opposition lorgne à droite de l'échelle politique, bien à droite même.

A notre sens, nous ne pouvons concevoir la création du Jura comme une fin en soi. La manière dont ce canton sera géré nous semble tout aussi importante, sinon plus, que la séparation en elle-même.

Un canton nouveau, celui qui aligné à la suite des vingt-deux existant porterait le numéro 23 ! Non, merci, nous n'en voulons pas. Un Etat pourvu de structures, non plus issues du XIX^e siècle, mais au contraire ébauchées et réalisées en fonction de la conjoncture actuelle, voilà ce pour quoi nous luttons. N'ayons pas peur des mots : la raison d'être d'un canton du Jura passe par la structuration progressiste et avant-gardiste qu'il aura su mettre en place. Un canton pilote. Nous l'appelons de tous nos vœux, encore faut-il que ceux qui en prendront la barre soient convaincus de cette exigence.

Si nous ignorons qui fait partie de ce gouvernement d'opposition, nous savons par contre qui n'y a pas ses entrées. De sa composition, certainement le fruit d'un savant dosage entre les partis traditionnels, les groupements jugés trop à gauche ont été exclus. Est-ce un oubli ? Craint-on une orientation trop marquée qui dérangerait certaines susceptibilités ou a-t-on déjà délibérément écarté l'idée de faire du Jura un Etat progressiste ? La question est posée.

Parlant du rôle des Béliers dans un canton du Jura, M. Jean-Claude Montavon, l'animateur du groupement a précisé à un journaliste de « L'Illustré » que le Béliér pourrait devenir le mouvement d'opposition dans le Gouvernement jurassien. Cette déclaration ne dissipe pas nos craintes. Au contraire, elle tendrait à démontrer que le Béliér resterait cette bonne conscience gauchisante d'une autorité traditionnelle.

Le souci de préparer les structures d'un canton

moderne est largement partagé dans le Jura. Prochainement des hommes et des femmes se réuniront en groupes informels. Ils tenteront de cerner les options fondamentales d'un Etat jurassien, cela en fonction de sa vocation de canton de la fin du XX^e siècle.

Et les partis politiques, socialiste en tête, quand se mettront-ils à la tâche ? Si les politiciens de tout bord se bousculent sur le marchepied du bon wagon, les groupements progressistes devront d'autorité diriger la locomotive. Encore faudra-t-il être prêt à assumer cette responsabilité !

Jean-Pierre Molliet

Images sud-africaines

Pour une fois il ne s'agit pas de publicité touristique, de plages, d'éléphants ou de parcs nationaux, images que l'ambassade sud-africaine ne cesse de diffuser abondamment dans nos journaux. Il s'agit d'une image d'un autre style : celle que les Suisses se font de l'Afrique du Sud. Le régime raciste de Prétoria semble s'inquiéter des attaques dont il est l'objet. C'est la preuve que les mouvements anti-apartheid font du bon travail ! Voilà sans doute pourquoi le ministre de l'information d'Afrique du Sud a chargé l'ISOP (Institut suisse d'opinion publique) à Zurich de mener une enquête pour savoir ce que nos concitoyens pensent du pays de l'apartheid par rapport à d'autres pays. Même opération en Australie, en Italie, en Nouvelle Zélande, aux Pays-Bas et... au Portugal.

— Les personnes interrogées pour ce sondage n'ont pas été mises au courant du fait qu'il avait été commandé à l'ISOP par l'ambassade sud-africaine. Pourquoi ?

— L'ISOP n'est pas autorisé à rendre publics les résultats de l'enquête, qui sont actuellement dépouillés par la Manville International Corporation à New York. Top secret. Etrange non ?